



La dictature de Mobutu et l'arrivée des Rwandais dans les institutions zaïro-congolaises

Justin M. Ndandu¹

La réalité de la présence des ressortissants rwandais en République démocratique du Congo plonge, certes, ses origines pendant la colonisation avec la « Mission d'implantation des Banyarwanda » (MIB) initiée par l'administration coloniale belge. Mais l'ordonnance signée par le dictateur Mobutu en 1971 et modifiée en 1972 accordant collectivement la nationalité « zaïroise »(congolaise) aux ressortissants rwandais, sans au préalable les identifier ni les recenser a renforcé cette présence rwandaise en RDC. Leur cooptation massive dans le portefeuille de l'Etat et les institutions de la dictature mobutienne a permis de les installer solidement dans le pays sans qu'ils(elles) aient accompli la moindre démarche officielle prévue par la procédure de naturalisation. Depuis lors, chacun.e se « fabrique » son histoire sur cette présence rwandaise en RDC. Mais les faits historiques sont têtus et infalsifiables. Si nous abordons ce sujet c'est parce que bon nombre d'observateurs belges se demandent d'où viennent les animosités entre belges d'origine congolaises et ceux d'origine rwandaise. Notre objectif est de retracer l'historique et nous ne nous engageons pas dans la remise en cause des rwandais du Congo dans leur généralité.

Durant la dictature du président Mobutu qui a sévi pendant 32 ans (1965-1997), beaucoup de Rwandais avaient profité de la corruption qui gangrène l'administration zaïro-congolaise, pour obtenir frauduleusement la « carte d'identité zaïroise » et s'étaient autoproclamés Zaïrois (Congolais). Ces faits sont largement documentés. Certains d'entre eux avaient occupé des fonctions importantes pendant de longues années. Le premier et le plus emblématique d'entre eux, Barthelemy Bisengimana. Ce brillant ingénieur civil avait fait ses études à la faculté de polytechnique à l'ancienne université Lovanium de Kinshasa en tant qu'étudiant rwandais. Il était le président de l'association des étudiants rwandais de l'université Lovanium. Ce témoignage avait été fait par ses anciens collègues étudiants congolais, Joseph Nsinga Udjuu et Me Gérard Kamanda Wa Kamanda, -devenus plus tard, tous les deux, ministres congolais de l'Intérieur et ministres de la Justice-, à la commission de validation des mandats des délégués à la Conférence nationale congolaise en 1991. Ce témoignage avait conduit à

¹ Membre de Bamko

l'invalidation de leurs mandats comme participants à la Conférence nationale souveraine congolaise.

« A partir de 1966-1967, le mouvement de promotion économique des notables 'rwandais', principalement tutsis, devient évident. Le soutien dont ils bénéficient est inscrit dans la stratégie de Mobutu qui consiste à 'faire monter' au pouvoir les représentants de groupes ethniques qui ne constituent pas une menace pour le régime du fait de leur faiblesse numérique et de l'ambiguïté de leur statut social et politique. C'est l'époque où les notables 'rwandais' sont promus dans les affaires », rapporte le professeur Jean-Claude Willame.

Lors de son coup d'Etat et sa prise de pouvoir en novembre 1965, le dictateur Mobutu nomme, en effet, B. Bisengimana au Secrétariat général de la présidence de la république. Tout de suite après cette nomination, le président rwandais de l'époque, Grégoire Kayibanda, un Hutu, avait protesté contre cette nomination. Ce dernier adressera une lettre à son homologue congolais, le président Mobutu, dans laquelle il lui disait que Barthelemy Bisengimana était un sujet rwandais, c'est-à-dire son compatriote. Cette lettre avait été exhibée à la commission de validation des mandats des délégués à la Conférence nationale congolaise qui devait débattre des problèmes du pays et tracer le futur. La commission de validation des mandats des délégués à la conférence nationale congolaise s'appuiera sur ces deux témoignages (la lettre de l'ancien président rwandais, Grégoire Kayibanda et le statut de réfugié de B. Bisengimana) pour invalider les mandats de certains rwandophones dont B. Bisengimana, Rwakabuba Shinga et autres. L'intervention du président Grégoire Kayibanda était sans doute due à la peur de voir les Tutsis en exil amasser de l'argent et financer une organisation politique ou militaire pour reconquérir le pouvoir dans leur pays d'origine, le Rwanda. Le Zaïre (RD Congo) offrait, sans aucun doute cette possibilité d'enrichissement quand on sait que la gestion du pays n'a jamais été orthodoxe.

Selon plusieurs sources, les Tutsis partis en exil avaient en effet juré de reconquérir « leur » pouvoir monarchique perdu en 1959 pour laver « l'affront » subi de la part des Hutus, qu'ils considéraient comme un peuple inférieur. Un objectif qu'ils ont réalisé en 1994 après une guerre civile très sanglante.

En mai 1969, le président Mobutu qui avait fait fi de l'alerte adressée en 1965 par son homologue rwandais, le président Hutu Grégoire Kayibanda, promeut Barthelemy Bisengimana au poste de directeur de son cabinet. Ce dernier va « subjugué » le président Mobutu, dixit Me Nimy Mayidika Ngimbi, ancien directeur de cabinet de Mobutu et successeur de Barthelemy Bisengimana à cette fonction en 1977. « Ce grand commis de l'Etat, qui sera de toutes les missions internationales d'importance, se trouvera à la tête de nombreuses entreprises d'Etat et sera le grand inspirateur des projets d'industrialisation somptuaires initiés

par les sociétés d'ingénierie italiennes, américaines, françaises, etc. Il sera aussi considéré comme le grand 'parrain' des Rwandais et en particulier des Tutsis installés légalement ou illégalement au Zaïre ».(JC Willame : Banyarwanda et Banyamulenge : violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu).

Barthelemy Bisengimana fera signer au président Mobutu des ordonnances qui s'avéreront très préjudiciables pour le pays : la loi de 1971 modifiée en 1972, accordant collectivement la nationalité congolaise (zaïroise) à tous les ressortissants rwandais se trouvant sur le territoire congolais sans, au préalable, les recenser ni les identifier; la loi de « *zaïrianisation* » c'est-à-dire la spoliation et la nationalisation des biens des étrangers qui a détruit l'économie congolaise; le placement de ses congénères tutsis comme Présidents directeurs généraux (Kayitenkore à la cimenterie zaïroise CIZA pendant 17 ans) ou à des postes « *juteux* », notamment aux fonctions managériales comme administrateurs directeurs financiers (Miko Rwayitare à la Gecamines...), administrateurs directeurs techniques, etc. C'est clair que l'objectif dans ce cas n'était pas de s'exposer à des fonctions politiques, mais d'amasser un maximum d'argent dans un pays gangréné par la corruption, et où le contrôle de la gestion de managers est inexistant.

Une enquête des services de renseignement congolais sur les « *réseaux BB* » donna à voir une « *infiltration* »² des institutions du pays par la communauté tutsie et une ramification de leurs affaires sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo et dans les pays voisins, rapporte Honoré Ngbanda qui mena l'enquête pour le compte des « *services de renseignement congolais* » en 1973 et 1974, dans son ouvrage « *Crimes organisés en Afrique centrale : révélations sur les réseaux rwandais et occidentaux au Congo* ». Mais le président Mobutu qui avait commandité l'enquête n'accordera aucune attention et aucune suite aux recommandations des enquêteurs, notamment la révocation de son directeur de cabinet, Barthelemy Bisengimana, et le démantèlement de ses réseaux.

La suite, on la connaît : en 1974, Barthelemy Bisengimana fut le premier « *Zaïrois*' ou *'Congolais*' » à devenir milliardaire en francs belges. L'événement fut fêté à Bruxelles, rapporte Me Nimy Mayidika Ngimbi dans son ouvrage « *Je ne renie rien, je raconte : l'histoire d'un parcours sur un parcours d'histoires* ».

Lors de la nationalisation des biens des étrangers, B. Bisengimana et quelques « *notables* » tutsis dont Rwakabuba Shinga, Gaïga... s'accaparèrent également l'essentiel des biens des étrangers – dont des anciens colons belges et nouveaux occidentaux - spoliés dans la province du Kivu : plantations de café et de thé, usines, biens immobiliers, etc. « *Ce sont surtout les ressortissants d'origine rwandaise, devenus désormais Zaïrois, qui vont être les bénéficiaires de la cession des plantations et des entreprises agricoles prises aux étrangers. Ils seront plus de 90%*

² Terme par ailleurs douteux qui a par le passé encouragé des génocides...

à acquérir les plantations européennes dans les territoires de Masisi et de Rutshuru (Nord-Kivu). A Masisi, ils vont ainsi contrôler plus de 45% des terres disponibles. Beaucoup d'ex-Rwandais entrent aussi en force dans les grandes sociétés manufacturières zaïroises : Utexco (M.Rwakbuba, puis M. Bisengimana), Solbena (M. Rwakabuba), etc.» (JC Willame : Banyarwanda et Banyamulenge : violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu). Beaucoup d'observateurs de la scène politique congolaise les accuseront également d'avoir été parmi les financiers de la rébellion tutsie du FPR-APR. Last but not least, à la prise du pouvoir par le FPR-APR au Rwanda, des Tutsis qui passaient pour des citoyens congolais et avaient parfois occupé de hautes fonctions en RD Congo regagnèrent le Rwanda dans l'objectif d'être cooptés par le pouvoir tutsi du FPR-APR.

Plus hospitaliers et accueillants que le Congo et les Congolais, ça n'existe pas

Si des Rwandais ont le regard tourné vers le Congo c'est l'un des nombreux effets délétères et morbides hérités de la colonisation par le Congo. On dit souvent que les Congolais font beaucoup de bruit et agissent moins; on dit également qu'ils sont légers, superficiels, transparents, irresponsables, qu'ils manquent de patriotisme. On dit parfois qu'ils seraient anti-Rwandais comme pour suggérer une certaine xénophobie. Pourtant, cette situation dit tout autre chose. Elle dit à quel point les Congolais peuvent être inaudibles lorsqu'il s'agit de faire entendre la gravité de la situation à l'Est de leur pays, et les logiques sous-jacentes à cette situation.

Le président Mobutu disait souvent «*qu'il n'y a pas de peuple plus accueillant, plus hospitalier que le peuple congolais*». Cette assertion ne s'est effectivement jamais démentie. Pendant plus de cinq décennies, le Congo avait accueilli des millions d'Angolais, certaines statistiques les évaluent entre 3 et 4 millions. Ces réfugiés angolais qui fuyaient la colonisation portugaise et la guerre de libération étaient massivement installés dans les provinces du Bandundu et du Kongo Central frontalières à l'Angola, mais également dans la capitale, Kinshasa. Ils s'étaient «*fondus*» dans la population congolaise. Ils ont vécu comme dans leur pays : ni animosité, ni xénophobie, ni discriminations de la part des Congolais. Ils s'étaient tellement bien «*intégrés*» que certains d'entre eux sont devenus de grands et célèbres commerçants tel que Mingiedi, dont les Congolais se rappellent avec nostalgie les grandes enseignes commerciales. Des stars de football (Mavuba, Ngunza...), des vedettes musicales d'origine angolaise (Mavatiku Visi Michelino, Sam Mangwana, Vangu Guvano...) ont fait la fierté du Congo, etc. Leur fusion avec la population congolaise était telle que leur départ avait laissé un grand vide lorsque l'Angola avait accédé à l'indépendance en 1975. Beaucoup d'entre eux/elles avaient d'ailleurs choisi définitivement le Congo comme leur patrie.

On sait aussi que depuis l'époque coloniale, des dizaines voire des centaines de milliers de Sénégalais, Maliens, Guinéens, Ghanéens, Nigériens, Béninois... que les Congolais appellent « Ouestafs » pour dire Ouest-Africains se sont « dilués » dans la population congolaise et mènent une vie sans problèmes en RD Congo. Des générations de ces Africains devenus des citoyens congolais à part entière ne pensent sans doute plus au retour dans leurs pays d'origine. Ceux et celles qui donnent des leçons d'empathie, d'hospitalité et d'accueil aux Congolais(e)s, font-ils mieux que ce peuple à l'esprit excessivement (et peut-être trop naïvement) ouvert?

Conclusion

Tous comptes faits, le Congo « absorbe » toutes celles et tous ceux qui le choisissent comme leur patrie ou leur seconde patrie, sauf les Rwandais et particulièrement les Tutsis ayant une stratégie politique. A la différence d'autres immigrés, ces Tutsis, forts de l'appui complaisant des Occidentaux – très documenté aussi -, ont toujours voulu un statut spécial qui les mette sur un piédestal. Différence culturelle/historique inconciliable ? Surement, car la colonisation allemande d'abord, et belge ensuite, leur avaient fait croire qu'ils(elles) seraient de la « race » hamite, et par conséquent, « supérieurs » aux Hutus qui sont des bantus (grande famille linguistique) comme les Congolais.

Pour citer cet article : **Justin M. Ndandu** (Déc. 2021)
« **La dictature de Mobutu et l'arrivée des Rwandais dans les institutions zaïro-congolaises** »,
Analyse n° 10, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.